



## **Communiqué de presse**

**Pour diffusion immédiate**

### **BUDGET DE LA MRC DE TÉMISCAMINGUE : UN BUDGET RIGOUREUX POUR SOUTENIR LES MUNICIPALITÉS**

**Ville-Marie, le 22 décembre 2014** – Le conseil de la MRC Témiscamingue a adopté, lors de sa séance du 17 décembre dernier, ses prévisions budgétaires pour l'année 2015, qui passent de 8,24 à 7,6 millions de dollars, soit une baisse de 7,8 %.

Ces dépenses seront supportées par des contributions gouvernementales, estimées à 3,9 millions de dollars (51 % du budget) et la balance proviendra des quotes-parts municipales, dont 17 % destinées au fonctionnement et 32 % pour la gestion des matières résiduelles, compétence déléguée à la MRC depuis 2008. À noter que, globalement, il n'y a aucune augmentation de la quote-part demandée aux municipalités du Témiscamingue, cette dernière étant maintenue au même niveau qu'en 2014.

« C'est dans un contexte particulièrement difficile, avec la série de mesures d'austérité annoncées par le gouvernement cet automne, que nous avons dû adopter le budget 2015 de la MRC de Témiscamingue. Au final de cet exercice administratif des plus ardues, nous sommes très satisfaits de l'adoption de ce budget, qui épargne les municipalités d'une hausse de la quote-part, pour la prochaine année. Le conseil des maires de la MRC de Témiscamingue a fait preuve de beaucoup de diligence et de rigueur, afin d'en arriver à un budget équilibré, qui reflète les aspirations et préoccupations des Témiscamiennes et Témiscamiens. », de souligner Monsieur Arnaud Warolin, préfet de la MRC de Témiscamingue.

#### **Faits saillants**

L'année 2015 aura rendu très laborieux l'élaboration des prévisions budgétaires de la MRC de Témiscamingue. À cause de l'adoption tardive du pacte fiscal transitoire, plusieurs informations gouvernementales sont demeurées imprécises, encore tout récemment, aux derniers jours des travaux budgétaires et à la veille du temps des fêtes. Les coupures dont les impacts auront été les plus importants, ont touché bien évidemment l'aide gouvernementale accordée à la MRC, pour exercer sa compétence de développement économique, par le biais de son Centre local de développement (CLD).

Par ailleurs, rappelons que les programmes de rénovation résidentielle RénoVillage et Réparations d'urgence, de la Société d'habitation du Québec et dont la MRC est mandataire, n'ont pas été reconduits. Ces mesures affecteront les citoyens à revenus modestes et risquent de compromettre le maintien à domicile des clientèles concernées.

Il est également possible de constater une réorganisation des dépenses touchant la gestion des matières résiduelles, de près de 400 000 \$. Cette décision administrative, prise par les élus et créant cet écart, s'explique par l'élimination de la facturation mensuelle aux municipalités locales, liée à la collecte porte-à-porte et aux matières apportées à l'Écocentre (via les conteneurs des REL et des citoyens). En effet, dorénavant tous les frais seront intégrés dans le calcul des quotes-parts, mis à part les industries et institutions, qui seront toujours facturées directement par la MRC.

Enfin, la MRC a statué sur l'affectation de son surplus libre, qui lui permet d'engager les montants nécessaires à l'avancement de projets d'envergure et primordiaux pour le développement de notre territoire. Parmi ceux-ci, notons la relance des projets de minicentrales hydro-électriques au Témiscamingue et la poursuite des études pour l'implantation d'un incinérateur.

Aussi, la MRC pose un geste d'appui considérable envers Solidarité rurale du Québec, en lui versant un montant exceptionnel de 10 000 \$, pour la poursuite de ses activités. Par ce geste, le conseil des maires réaffirme l'importance du maintien de cet organisme, pour défendre la ruralité québécoise.

« Le conseil de la MRC de Témiscamingue est plus que conscient de la nécessité d'établir un juste équilibre entre la réalisation de ses différents mandats et l'impact financier de ceux-ci sur les Témiscamiennes et Témiscamiens. Le gouvernement du Québec vient de réaliser un exercice d'austérité, dans lequel seule la colonne des dépenses a été considérée. Nous, en 2015, nous travaillerons à contrôler rigoureusement nos dépenses, mais nous nous investissons aussi fortement, sinon plus, à diversifier nos revenus. De toute évidence, nous ne pourrons plus compter sur une aide grandissante du gouvernement pour maintenir notre niveau de services, d'où l'importance de travailler au développement de projets de nature économique. », d'ajouter le préfet Warolin.

### **Richesse foncière uniformisée**

La valeur des propriétés de la MRC est de 1,2 milliard de dollars. La plus grande partie des dépenses de la MRC à être assumées par les municipalités de son territoire, le sont sur la base de leur richesse foncière uniformisée. Cette richesse foncière est maintenant en hausse de 8,2 %, par rapport à l'an passé.

Le rapport synthèse du budget 2015 est disponible à partir de la page d'accueil, du site Web de la MRC de Témiscamingue.